

# SPÉCIMEN

## VOITURES-PARIS MONCEAU

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 3.000.000 FR.

Distributeur Exclusif pour la France des Automobiles STANDARD-TRIUMPH  
114, RUE CARDINET, PARIS-17<sup>e</sup>

TÉLÉPHONE : 237-33-10  
237-04-00

C. C. P. PARIS 7209-02  
R. C. SEINE ET P 11014

Nom et adresse du Constructeur : STANDARD MOTOR Co Ltd - Coventry, Angleterre.  
Nom et adresse du représentant accrédité : VOITURES - PARIS MONCEAU, 114, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).  
Genre : Voiture particulière.  
Marque : TRIUMPH.  
Type : SPITFIRE MK III.  
Poids total autorisé en charge : 900 kg.  
Nombre de places assises : 2.

### I. — CONSTITUTION GÉNÉRALE

Quatre roues.  
Deux roues arrière motrices.  
Châssis rigide composé de parties embouties et soudées électriquement et maintenues par cadre intérieur.  
Le moteur est situé en avant de la cabine de conduite.

### II. — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 2,110 m.  
Voie avant : 1,245 m.  
Voie arrière : 1,220 m.  
Largeur de la voiture : 1,450 m.  
Longueur totale du véhicule : 3,685 m.  
Porte-à-faux avant : 0,73 m.  
Porte-à-faux arrière : 0,84 m.  
Hauteur libre au-dessus du sol : 0,125 m.  
Poids à vide en ordre de marche : 710 kg.  
Poids total en charge : 900 kg.

### III. — MOTEUR

Explosion à 4 temps.  
Quatre cylindres en ligne.  
Ordre d'allumage : 1 - 3 - 4 - 2.  
Alésage : 73,7 mm.  
Course : 76 mm.  
Cylindrée : 1,296 cm<sup>3</sup>.  
Taux de compression : 9,00.  
Puissance administrative : sept chevaux (7 CV).  
Carburant utilisé : essence.  
Réservoir de carburant : 41 litres, situé dans le coffre arrière au fond, fixé à la caisse par 4 boulons.  
Régime de rotation maximum : 6 500 tr/mn.  
Correspondant au couple maximum de 3 000 tr/mn.  
Échappement à travers 2 pots cloisonnés de 41 cm et 20 cm de longueur, situés l'un sous le tunnel de transmission, l'autre derrière le réservoir et déporté sur la droite du réservoir d'essence, pots du type silencieux.  
Le niveau sonore du bruit produit par le véhicule et mesuré dans les conditions prévues par l'Arrêté ministériel du 21 mars 1961 est de : 85 DBA.  
Alimentation du moteur par pompe mécanique et 2 carburateurs inversés SU.  
Allumage par batterie de 12 volts, 50 ampères, équipement électrique LUCAS.  
Le véhicule est équipé de dispositifs anti-paresites agréés pour lui par le R.T.F.  
Lubrification par pompe avec filtre à cartouches interchangeables.  
Refroidissement par circulation d'eau avec pompe et thermostat.  
Le moteur équipant ce véhicule est muni d'un dispositif de récupération des gaz de carter.

### IV. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage hydraulique monodisque à sec, diamètre : 0,170 m.  
Diamètre du maître-cylindre : 2,2 cm.

Levier de changement de vitesses au plancher.  
La 4<sup>e</sup> vitesse est une prise directe.  
Transmission par arbre et pont du type « DE DION ».

Combinaison de vitesses	Rapport de la boîte	Couple conique	Démultiplication
1	3,746	4,11	15,420
2	2,158	4,11	8,880
3	1,394	4,11	5,740
4	1,00	4,11	4,11
M.A.	3,746	4,11	15,420

Avec des pneumatiques de 145 x 13 dont la circonférence de roulement sans charge est de 1,800 au régime de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaison de vitesse	Vitesse en km/heure
1	7 km environ
2	12,3 km environ
3	19 km environ
4	26,5 km environ
M.A.	7 km environ

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 160 km/h environ.  
Compteur de vitesse avec totalisateur général et journalier.

### V. — SUSPENSION

Roues avant indépendantes, suspension par ressorts à boudins contrôlés par amortisseurs télescopiques hydrauliques.  
Roues arrière indépendantes à axe oscillant, ressort transversal à lames et bras stabilisateurs, amortisseurs télescopiques hydrauliques.

### VI. — DIRECTION

Types à crémaillère, volant concave, télescopique à 3 branches.  
Diamètre de braquage : 7,30 m.

### VII. — FREINAGE

Freins à pied hydraulique sur les 4 roues.  
Freins à main mécanique sur les roues arrière, multiplication de l'effort : 5 à 1.  
Freins à disques à l'avant, marque GIRLING 4 patins.  
Freins à tambours à l'arrière à 2 garnitures fixées sur les moyeux.

Garnitures GIRLING en aggloméré.

Longueur : 32,5 cm.

Largeur : 4,7 cm.

Diamètre des disques : 28,2 cm.

Surface du patin : 32,95 cm<sup>2</sup>.

Surface de freinage : 553,60 cm<sup>2</sup> (arrière 40,23 cm<sup>2</sup> - avant 130,60 cm<sup>2</sup>).

Refroidissement par air.

Les freins sur les 4 roues sont commandés hydrauliquement par une pédale en relation directe avec un maître cylindre alimentés par un réservoir spécial à niveau visible.

Le liquide est envoyé avec une pression égale sur les 4 roues par tubes et flexibles dans les cylindres récepteurs.

Boîte à 4 vitesses et marche arrière, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> synchronisées.

Diamètre de chacun des 2 cylindres récepteurs arrière : 2 cm.  
 Diamètre de chacun des 4 cylindres récepteurs avant : 4,4 cm.  
 Réservoir situé sous le capot facilement contrôlable, situé à gauche symétriquement opposé à la batterie.  
 Décélération maximum observée au cours des essais de réception en palier et aux vitesses normales de croisière, la boîte de vitesses étant dans la combinaison correspondant à la combinaison la plus élevée.  
 Frein principal : 7 m/sec.<sup>2</sup> Frein de secours : 5 m/sec.<sup>2</sup>

#### VIII. — CARROSSERIE

Roadster décapotable  
 Dimensions extérieures :  
 Largeur : 1,450 m.  
 Longueur : 3,685 m.  
 Hauteur avec capote : 1,205 m, sans capote 1,125 m.  
 Hauteur du sol au pare-choc avant : 0,40 m - du sol au pare-choc arrière : 0,46 m.  
 Hauteur du sol à la caisse : 0,18 m.  
 Carrosserie en tôle  
 Deux portes s'ouvrant vers l'avant.  
 Fermetures par serrures à dispositif de sûreté, poignées pour ouverture extérieure, verrouillage de la porte-passager par cliquet intérieur.  
 Pare-brise en triplex agréé sous le N° AGTP GS 35.  
 Autres vitres en verre de sécurité.  
 Deux glaces descendantes sur les portières.  
 Ce véhicule est muni de points d'ancrage pour ceintures de sécurité.

#### IX. — AMENAGEMENT DES VEHICULES

Les aménagements extérieurs et intérieurs du véhicule sont conformes à l'arrêté ministériel du 19 décembre 1958.

#### X. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

2 projecteurs à l'avant d'un type agréé sous le N° E. 2.109 X.  
 Réglage par 3 vis.  
 Hauteur minimum le véhicule étant à pleine charge : 0,51 m.  
 Hauteur maximum le véhicule étant à vide : 0,53 m.  
 Lanternes feux de position situés à l'avant, sous les projecteurs, deux feux rouges à l'arrière sur chaque aile.  
 Eclairage de plaques de police situé au-dessus de celle-ci et non visible directement.  
 Feux de stop incorporés dans les feux rouges.  
 Indicateurs de direction type clignotant sur plaques avant et arrière.  
 Dispositif réfléchissant type agréé sous le N° TPV 429 sur la plaque arrière.  
 Les différents appareils d'éclairage sont situés aux côtés réglementaires.

#### XI. — DIVERS

Avertisseur dissimulé type route agréé sous le N° TPAU 440.  
 Plaque du constructeur située sous le capot et fixée sur le montant gauche de la caisse.  
 Le numéro du châssis est frappé sur la plaque du constructeur et sur la culasse sous le capot.  
 Le numéro du moteur se trouve à gauche du bloc frappé sur la culasse.  
 Le numérotage de la série du type commence au numéro FD 39.

#### PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, les 15 mars 1967 et 23 mars 1967, que le véhicule N° FD 39 L à moteur N° FD 134 HI ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série TRIUMPH type Spitfire Mk-111 satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 62, R 69 à R 97 et R 104 du Code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé  
 Enregistré sous le n° AU-295-67  
 A Paris, le 12 avril 1967  
 L'Inspecteur des Automobiles.  
 (Signé : CHABOT)

Vu :  
 Paris, le 12 avril 1967  
 L'Ingénieur des Mines.  
 (Signé : ARNOUIL)

A Paris, le 12 avril 1967  
 L'Ingénieur en Chef des Mines.  
 (Signé : PROUST)

#### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, VOYAGES PARIS MONCEAU - 114, rue Cardinet - PARIS (17<sup>e</sup>)  
 Importateurs, certifions que le véhicule (2 ou 4 Temps) 4 Temps

- 1 — Genre : Voiture particulière
- 2 — Marque : TRIUMPH
- 3 — Type : SPITFIRE MK3
- 4 — N° dans la série de type
- 5 — Source d'énergie : Essence
- 5 bis — Cylindrée : 1 200 cm<sup>3</sup>

- 6 — Puissance administrative : 7 CV.
- 7 — Carrosserie décapotable
- 8 — Nombre de places assises : 2
- 9 — Charge utile : 180 kg.
- 10 — Poids à vide : 710 kg.
- 11 — Poids total autorisé en charge : 900 kg.

Vendu à :  
 est entièrement conforme au type SPITFIRE MK3 décrit plus haut.

Nous soussignés, VOYAGES PARIS-MONCEAU, 114, rue Cardinet, PARIS (17<sup>e</sup>), Importateur, attestons que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro dans la série du type figurent au certificat de conformité ci-dessus (ou ci-contre ou ci-après) a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers.

Dispense de visa accordée par décision n° 61 en date du 6 mars 1968 du Directeur Général des Douanes et Droits Indirects  
 Fait, à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (carte et signature)